

## I - LA SITUATION DE L'APPAREIL PRODUCTIF

---

### 1 - La croissance de la production s'est ralentie au cours du printemps.

On sait que tout au long de 1969, la production industrielle, prise globalement, avait crû assez régulièrement à un taux de l'ordre de 6 % l'an (1). Ce mouvement s'est prolongé au cours des premiers mois de 1970, puis au printemps un infléchissement s'est produit. Du premier au deuxième trimestre, l'indice de la production industrielle (champ de l'indice mensuel, non compris bâtiment et travaux publics) a progressé moins rapidement sans qu'on puisse imputer ce ralentissement à des facteurs accidentels. Les réponses des chefs d'entreprise interrogés dans le cadre de l'enquête de conjoncture marquent également en juin et juillet un ralentissement de la croissance de la production.

Cet infléchissement est assez général, de sorte que les différences relevées l'année dernière d'un secteur à l'autre subsistent.

La croissance des industries d'équipement, très rapide jusqu'au début de 1970, semble s'être modérée, passée la date limite du 31 mars, après laquelle la livraison de certains biens d'équipement ne donnait plus droit à la déduction fiscale sur investissements.

L'ensemble de la production des industries proches de la consommation, qui plafonnait depuis le milieu de 1969, a paru fléchir quelque peu au printemps de 1970. Mais on relève des évolutions contrastées selon l'aptitude de chaque branche à exporter sa production. Si la recherche de nouveaux débouchés à l'étranger a permis à la construction automobile de continuer à développer sa production malgré l'affaiblissement de la demande intérieure, tandis que l'industrie textile n'a qu'à peine maintenu la sienne, d'autres branches, comme le meuble, l'habillement, l'électroménager ont amorcé une réduction dès le début du printemps.

Enfin la croissance de la production des industries intermédiaires, soutenue jusque pendant le premier trimestre de 1970, s'est ralentie au deuxième d'une manière assez générale.

### 2 - Les tensions dans l'appareil productif n'ont que faiblement décrû.

Le ralentissement de la croissance de la production est encore trop récent pour s'être accompagné d'une réduction sensible des tensions existant dans l'appareil productif, du moins jusqu'à la fin du printemps.

En effet, le desserrement que l'on peut constater depuis l'automne est limité : la proportion d'entreprises travaillant au maximum de leurs capacités, qui avait atteint 44 % en novembre dernier, chiffre tout à fait exceptionnel dépassé seulement en 1957, a légèrement diminué pendant l'hiver pour redescendre à 37 % en mars, mais est restée la même en juin. Les

---

(1) "Situation et perspectives de l'économie française fin janvier 1970". Supplément au n° 2 de "Tendances de la Conjoncture".

tensions déclarées par les entreprises sont donc demeurées comparables à celles que signalait les industriels en 1963 et 1964, avant que le plan de stabilisation n'eût encore produit ses effets.

Mais les tensions sont très inégalement réparties : encore très vives dans certaines branches, elles ont presque disparu dans d'autres. Dans les industries produisant des biens d'équipement, si on fait abstraction du matériel de transport, près de la moitié des entreprises sont dans l'incapacité de produire davantage et la détente reste très faible de mars à juin. De même, dans un certain nombre de branches produisant des biens intermédiaires, les capacités de production sont toujours très employées : la production des métaux, la chimie, les matériaux de construction, le papier-carton continuent à utiliser leurs installations de façon intensive et ne signalent aucune détente depuis mars. En revanche, dans les industries liées à la consommation, exception faite de la construction automobile, la situation est redevenue en général normale.

Les raisons pour lesquelles les entreprises ne peuvent produire davantage n'ont guère varié depuis mars dernier. Le manque d'équipement reste, comme cela a d'ailleurs toujours été le cas au cours des dix dernières années, le motif le plus souvent cité. Il est remarquable que malgré les investissements très élevés réalisés depuis plus de dix huit mois, et qui se sont déjà traduits par des livraisons importantes, les déclarations faites en juin par les industriels n'indiquent pas encore de détente sur ce point. Le léger progrès qu'on avait pu constater au cours de l'hiver ne s'est en effet pas poursuivi.

Sur d'autres points cependant, on note des améliorations. Les approvisionnements commencent à redevenir normaux, en même temps que se reconstituent les stocks à tous les niveaux. Quant au manque de personnel, il est également un peu moins cité qu'il y a quelques mois. En outre, alors qu'à cette époque, il concernait à peu près toutes les catégories de personnel, il semble maintenant devenir plus spécifique. Ce sont surtout les entreprises de la transformation des métaux qui cherchent à embaucher et, d'après les statistiques du marché du travail, le personnel qualifié deviendrait plus difficile à trouver. Le fait que les besoins deviennent plus spécifiques ne prouve cependant en rien qu'ils se font moins contraignants. C'est ainsi que dans les industries d'équipement, les limitations dues au manque de personnel semblent plus importantes que celles qui sont dues à l'insuffisance des équipements.

Enfin, bien qu'il s'agisse de difficultés d'un type différent, il faut noter que les entreprises sont de plus en plus nombreuses à signaler des difficultés de trésorerie. Elles doivent à la fois alimenter un fonds de roulement en augmentation, par suite notamment des augmentations de salaire et financer des reconstitutions de stocks et des programmes considérables d'investissement à un moment où la distribution du crédit est limitée. En fait jusqu'à présent ces difficultés ne semblent pas avoir beaucoup influé sur le comportement à court terme des entreprises dans la mesure où les résultats d'exploitation restent satisfaisants (1).

---

(1) On pourra se reporter aux résultats de l'enquête de mai 1970 sur la situation de trésorerie dans l'industrie (n° 74 des Informations Rapides).

3 - La croissance de l'activité de la main-d'oeuvre industrielle, très rapide en 1969, s'est nettement ralentie depuis le début de l'année.

La croissance des effectifs occupés dans l'industrie avait été d'autant plus vive en 1969 que les conventions passées à la suite des négociations de Grenelle avaient constitué un frein puissant à tout allongement des horaires. Elle s'est poursuivie plus lentement au cours du premier semestre: d'après l'enquête du Ministère du Travail dont on sait qu'elle sous-estime habituellement l'augmentation des effectifs, les effectifs se seraient accrus de 0,5 % du 1er janvier au 1er juillet dans l'ensemble des industries de transformation (non compris le bâtiment) alors que l'augmentation avait été de 1,3 % au cours du semestre précédent. Contrairement à ce qui se passait il y a un an, l'embauche ne se poursuit plus dans la totalité des branches d'industrie : si les effectifs augmentent encore rapidement dans la chimie, la production des métaux et les industries mécaniques et électriques, où le manque de main-d'oeuvre est particulièrement ressenti, dans la plupart des autres branches on constate un changement de tendance plus ou moins prononcé et les effectifs diminuent même nettement dans certaines industries de consommation comme le textile, l'habillement, le cuir.

L'évolution de la durée du travail marque également une transformation des conditions de l'emploi. La réduction observée au premier semestre 1970 a été particulièrement importante : 0,5 heure pour l'ensemble des personnels. Elle résulte en effet de la conjonction de deux types de réduction. Certaines, survenant dans des branches dont les horaires sont supérieurs à la moyenne et alors même que leur activité se développe, résultent d'accords visant à diminuer progressivement la durée du travail<sup>(1)</sup>. A ces réductions, qui sont le prolongement de celles qui ont été accordées tout au long de 1969, s'en ajoutent depuis le début de l'année d'autres de nature conjoncturelle : on les relève dans des branches comme le textile, l'habillement, le meuble où les horaires étaient souvent peu élevés et où l'on sait que la production plafonne ou diminue. Ces dernières réductions apparaissent donc comme des mesures de circonstance, imposées par l'évolution de la production.

La conséquence la plus nette de ces changements apparaît dans l'évolution du marché du travail. Le nombre des demandes d'emploi non satisfaites s'est remis à augmenter régulièrement depuis la fin de l'année dernière.

Certes depuis six ans, l'arrivée de générations plus nombreuses, les changements de réglementation et l'implantation de l'Agence Nationale pour l'Emploi ont eu pour effet une croissance continue, interrompue seulement par de forts mouvements d'embauche. Cependant, par son rythme et sa composition, l'augmentation récente traduit réellement une détente du marché du travail, confirmant les indications recueillies auprès des industriels.

Le nombre des demandes augmente en effet d'environ 5.000 par mois depuis la fin de 1969, ce qui est assez rapide. En outre, on voit s'élever la proportion de jeunes en même temps que s'abaisse celle des travailleurs

(1) Les résultats d'une enquête effectuée sur ce thème conjointement par le Commissariat Général du Plan et l'I.N.S.E.E. ont été publiés dans "Situation et perspectives de l'économie française fin janvier 1970". Supplément au n° 2 de "Tendances de la Conjoncture", page 26.

âgés, alors qu'on observait le phénomène inverse il y a un an : ce changement caractérise généralement un retournement du marché de l'emploi.

La décomposition des demandes d'emploi suivant le type de métier montre bien que c'est le ralentissement de l'embauche dans l'industrie qui se trouve à l'origine de ces transformations. L'évolution des demandes de personnes ayant un métier industriel explique presque totalement le mouvement observé pour l'ensemble des demandes.

Cette détente globale n'empêche pas que des tensions subsistent dans certains secteurs et pour certaines catégories de personnel, ainsi qu'on l'a vu plus haut.

## II - L'EVOLUTION DES PRIX ET DES SALAIRES

### 1 - L'évolution des prix des matières premières s'est retournée au début de 1970

Tout au long de 1969, la hausse continue des prix des matières premières sur les marchés internationaux, à laquelle est venu s'ajouter le renchérissement dû à la dévaluation, a pesé sur les prix français. Or, après un an de hausses régulières, les indices des prix des matières premières et produits de base se sont retournés au premier semestre 1970. Les maxima se situaient pour l'indice du Financial Times en décembre 1969, pour le Moody's en février 1970, pour le "World Commodity Survey" dans la deuxième moitié d'avril.

On observe le même phénomène si l'on pondère les prix internationaux d'une trentaine de produits les plus importants par la valeur des importations françaises de ces mêmes produits.

#### VARIATIONS EN POURCENTAGES

	maximum	<u>juin 1970</u> mois max.	<u>juin 1970</u> mai 1970	<u>juin 1970</u> juin 1969
Reuter .....	avril 1970	- 1,5	- 0,8	+ 2,7
Moody's .....	février 1970	- 4,4	- 0,6	+ 3,5
Financial Times .....	décembre 1969	- 6,5	- 1,5	- 1,7

Si certains produits alimentaires connaissent encore des hausses importantes (c'est en particulier le cas pour certains oléagineux (arachides, soja) et pour certaines denrées comme le sucre et surtout le café), l'orientation à la baisse est très nette pour les matières premières industrielles, particulièrement pour les métaux.

#### BOURSE DES METAUX DE LONDRES (disponible). Variations en pourcentages

	maximum	<u>juin 1970</u> mois max.	<u>Juin 1970</u> mai 1970	<u>Juin 1970</u> juin 1969
Zinc .....	décembre 1969	- 5,6	+ 0,4	+ 4,1
Plomb .....	mars 1970	- 8,2	- 1,3	+ 7,9
Etain .....	avril 1970	- 8,0	- 5,2	+ 4,9
Cuivre .....	mars 1970	-16,8	- 8,8	- 1,6

On observe également des signes de détente sur les marchés de l'acier.

L'accalmie saisonnière de l'été devrait normalement accentuer cette tendance à la baisse. On peut penser qu'elle persistera à l'automne, sans prendre pour autant trop d'ampleur. L'offre - de métaux notamment - devrait en effet se rapprocher davantage de la demande escomptée ; mais la persistance dans l'économie internationale d'un climat inflationniste pourrait empêcher cette adaptation progressive de se traduire pleinement dans les prix et démentir, une fois de plus les pronostics suggérés par l'observation des marchés.

Le mouvement des prix à l'importation a cumulé en 1969 l'augmentation des prix internationaux et celle entraînée par la dévaluation du franc. La hausse a été particulièrement forte, comme l'indiquent les indices de valeur moyenne.

VALEUR MOYENNE A L'IMPORTATION - Indices base 100 en 1966

		J	F	M	A	M	J	Jt	A	S	O	N	D
Produits alimentaires	1969	100,4	101,4	102,1	103,5	105,8	108,8	108,7	115,2	119,3	120,0	115,1	119,3
	1970	119,9	121,1	117,2	120,5	118,3	119,9						
Produits bruts et demi-produits industriels	1969	93,4	95,0	96,3	96,0	96,4	98,6	98,8	106,6	108,5	112,0	116,2	118,8
	1970	118,2	119,0	119,3	121,4	116,4	114,3						

Depuis le début de 1970, les prix des matières premières et demi-produits importés ne s'élèvent pratiquement plus. On peut même remarquer une baisse sensible toute récente pour les produits bruts et demi-produits industriels.

2 - Les prix agricoles à la production sont diversement orientés.

L'évolution d'ensemble des prix agricoles à la production a continué à se caractériser par une très forte hausse. Depuis le début de l'année 1968, le rythme moyen de croissance de l'indice des prix agricoles à la production est de l'ordre de 8 % l'an.

Depuis le début de 1970, on enregistre une baisse du prix du porc due au retournement du cycle de production. La hausse des prix paraît s'être ralentie pour le boeuf, mais la pénurie de l'offre persiste ; d'autre part une seconde étape du rattrapage des prix européens a été franchie par le relèvement du prix d'orientation de la viande bovine le 1er avril (+ 4,25%). La stagnation de la production laitière jointe aux différents relèvements des prix d'intervention du beurre et de la poudre de lait écrémé et des prix administrés du lait frais à la consommation ont provoqué depuis l'automne 1969 une hausse importante du prix du lait à la production et des prix des produits laitiers.

Par ailleurs, des difficultés d'approvisionnement ont entraîné au printemps un renchérissement des produits de la pêche, des fruits et légumes frais et des pommes de terre sur le marché de gros parisien.

Les prix agricoles ont ainsi atteint un niveau élevé à la fin du premier semestre. Leur évolution devrait être plus calme au second semestre en dépit des conséquences des mesures d'ajustement des prix réglementaires français sur les prix européens qui ont été prises récemment.

Les prix européens de la campagne précédente ont été reconduits pour la campagne 1970-71 en matière de produits laitiers, de viande bovine, de céréales, de sucre et d'oléagineux. Les différences entre prix français et prix communautaires restaient ainsi au 1er juillet de - 12,5 % pour les céréales, le sucre et les oléagineux, - 3,4 % pour le prix d'orientation de la viande et - 4,7 % pour le prix d'intervention sur le beurre. Le gouvernement a donc pu relever certains prix français à l'intérieur de cette marge. C'est ainsi qu'au 1er août les prix d'intervention ont été augmentés de 3 % pour le blé, 4 % pour l'orge et les autres céréales secondaires, 4,5 % pour le maïs et 2 % pour la betterave et les oléagineux.

### 3 - La hausse des prix de gros industriels tend à se ralentir.

La hausse des prix de gros industriels a été rapide pendant l'année 1969 et le premier trimestre de 1970. On peut trouver bien des motifs à cette hausse : l'augmentation des prix internationaux des matières premières importées, l'impact de la dévaluation jouant sur tous les produits importés, l'accroissement des coûts salariaux (les salaires connaissent, on le verra plus loin, une phase de croissance particulièrement rapide), la charge financière résultant de la hausse des taux d'intérêt, la pression d'une forte demande.

L'accélération de la hausse des prix de gros en 1969 et au début de 1970 n'est pas un phénomène particulier à la France. La plupart des pays étrangers ont connu en 1969 une hausse des prix beaucoup plus forte qu'à l'habitude. Le tableau ci-dessous donne les hausses des prix de gros des produits manufacturés enregistrées chez nos principaux partenaires commerciaux du premier trimestre 1969 au premier trimestre 1970.

AUGMENTATION DES PRIX DE GROS DES PRODUITS MANUFACTURES en %

	ETATS-UNIS	ROYAUME-UNI	ALLEMAGNE (R. F. A)	PAYS-BAS	BELGIQUE	ITALIE	ENSEMBLE
1er trimestre 1969 1er trimestre 1968	+ 2,9	+ 2,4	+ 0,4	- 3,7	+ 1,4	+ 0,6	+ 0,6
1er trimestre 1970 1er trimestre 1969	+ 4,9	+ 5,5	+ 6,2	+ 4,4	+ 6,4	+ 8,8	+ 6,4

On voit que dans tous les pays énumérés, sans exception, la hausse des prix a été plus rapide en 1969 qu'en 1968. La France, où les prix ont augmenté de 5,8 % (1) du premier trimestre 1969 au premier trimestre 1970 occupe-

(1) Ce chiffre est tiré des évaluations données par les industriels en réponse à l'enquête de conjoncture et non de l'indice des prix de gros. Cet indice ne représente pas l'ensemble des produits industriels, ainsi qu'on le rappellera ci-dessous à propos de l'évolution en 1970.

rait une position médiane dans le tableau ; cette hausse est même inférieure à la moyenne obtenue en pondérant les augmentations des divers pays par le montant de nos exportations.

Ce résultat est d'autant plus remarquable qu'il a été acquis malgré une dévaluation dont l'effet mécanique sur les prix peut être évalué pour l'industrie à 1,9 % (1).

Certains des chefs de hausses énumérés plus haut ont cessé de jouer dès le début de 1970. On a déjà décrit le retournement sur les marchés internationaux et son incidence sur les prix à l'importation. Les taux d'intérêt ont plutôt tendu à s'abaisser depuis le début de l'année. Mais il faut compter avec les délais de diffusion des effets de ces facteurs de ralentissement. En outre, en dehors de ceux concernant les biens de consommation, la plupart des marchés restaient en situation de pénurie. Aussi ne faut-il pas s'étonner que les hausses des prix de gros industriels aient encore été au cours des premiers mois de 1970 parmi les plus vives enregistrées depuis dix ans. De début novembre 1969 à début juin 1970, l'enquête de conjoncture indique une augmentation des prix à la production de 2,4 % (taux annuel de 4,1 %) pour les industries liées à la consommation, de 4,8 % (taux annuel de 8,3 %) pour les industries liées à l'équipement et de 6,4 % (taux annuel de 11 %) pour les industries produisant des biens intermédiaires (2).

La liaison avec l'état du marché apparaît particulièrement nette : si, pour les biens d'équipement et les biens intermédiaires, il n'y avait pas de problèmes de débouchés (en juin 1970, les industriels signalaient encore des difficultés d'approvisionnement pour 31 % de leurs achats et les délais de livraisons des biens d'équipement restaient très élevés), il n'en était pas de même pour les biens de consommation. Il ne faut pas oublier non plus que l'influence des coûts des matières premières est plus lourde et plus directe dans les prix des biens d'équipement et des biens intermédiaires que dans ceux des biens de consommation.

Au total, pour l'ensemble des produits industriels, la hausse aurait été de début novembre 1969 à début juin 1970 de 4,2 % (taux annuel de 7,2 %), donc relativement importante.

Il semble cependant qu'elle se soit ralentie tout récemment et que ce ralentissement doive s'accroître au cours des prochains mois. Ainsi commencent de se faire sentir les facteurs de ralentissement déjà cités auxquels s'ajoute un retour plus général à des conditions d'approvisionnement normales.

(1) Voir *Economie et Statistique* n° 6 : "Les répercussions mécaniques de la dévaluation sur les prix" par Michel DAPPE.

(2) L'indice des prix de gros des "produits industriels transformés", qui représente surtout des demi-produits et est très sensible aux variations des prix de l'acier, n'est pas significatif de l'ensemble des prix industriels à la production. Son champ est voisin de celui des industries produisant des biens intermédiaires. Sa progression au cours des premiers mois de 1970 à un taux annuel supérieur à 10 % recoupe donc bien l'indication de l'enquête de conjoncture pour ces industries.



L'indice des prix de gros des produits transformés a légèrement fléchi depuis fin avril. Cette baisse n'est en général que la répercussion des baisses des prix de certaines matières premières importées, mais il reste que les hausses de prix sont devenues beaucoup plus rares dans le champ de l'indice. Pour l'ensemble des produits industriels, on constate également, en reprenant l'enquête de conjoncture, qu'après avoir régulièrement indiqué une accélération de la hausse des prix jusqu'en mars 1970, les réponses des industriels en juin ont pour la première fois signalé un ralentissement et que celui-ci concerne tous les secteurs.

HAUSSE DES PRIX DES PRODUITS INDUSTRIELS (en taux annuels)

Informations tirées de l'enquête de conjoncture (après correction du biais)

	de mars 69 à juin 69	de juin 69 à nov. 69	de nov. 69 à mars 70	de mars 70 à juin 70	de juin 70 à nov. 70
	(réalisation)				(prévision)
ENSEMBLE .....	4,0	6,0	8,1	6,0	2,9
dont :					
Industries produisant des biens d'équipement.	3,7	5,6	8,6	7,6	2,8
Biens intermédiaires ...	6,0	9,7	12,6	8,8	2,2
Biens de consommation ..	2,5	3,6	5,2	2,6	3,0

Leur prévision pour la période juin-novembre correspond à un ralentissement (sauf pour les biens de consommation). En outre, alors que jusqu'à présent les augmentations signalées par les industriels se révélaient supérieures à celles qu'ils avaient prévues quelques mois plus tôt, les augmentations des derniers mois ont été inférieures aux prévisions.

Le ralentissement des prix à la production semble donc bien amorcé, comme le montre d'ailleurs la nouvelle et sensible réduction en juillet du pourcentage des industriels qui s'attendent à une hausse du niveau général des prix à la production. Sensible dès le printemps pour les biens de consommation, il devrait progressivement s'étendre à tous les secteurs.

4 - Restée rapide au premier semestre, la hausse des prix de détail devrait se ralentir au second.

Depuis le début de l'année, le rythme de hausse des prix de détail a été un peu plus rapide qu'au deuxième semestre de 1969. De décembre 1969 à juin 1970, les prix ont augmenté de 3,2 %, ce qui correspond à un taux annuel de 6,5 %. Il n'est pas étonnant qu'après une dévaluation la croissance des prix soit rapide, mais on ne prévoyait pas que cette période d'augmentation fût aussi longue ; on s'attendait en effet à une décélération progressive au cours du premier semestre. Après la forte augmentation de janvier (+ 0,8 %), les résultats de février et mars (+ 0,4 %) paraissaient aller dans ce sens. Mais les augmentations constatées par la suite (+ 0,5 % en avril, mai et juin) ne traduisaient aucun ralentissement.

RYTHME MOYEN DE LA HAUSSE DES PRIX DE DETAIL

	Janvier 1969 août 1969	août 1969 décembre 1969	décembre 1969 juin 1970
	Taux mensuels moyens		
Aliments et boissons .....	0,45 %	0,60 %	0,70 %
Services .....	0,40 %	0,35 % <sup>(1)</sup>	0,70 % <sup>(1)</sup>
Produits manufacturés .....	0,30 %	0,35 %	0,30 %
Ensemble .....	0,40 %	0,50 %	0,55 %
	Taux annuels moyens		
ENSEMBLE .....	5,0 %	6,0 %	6,5 %

(1) Pour les services, la différence entre les deux dernières périodes est exagérée par un effet saisonnier : les hausses de loyer et de tarifs publics sont généralement plus importantes de décembre à juin que d'août à décembre.

Il n'y a eu en fait de ralentissement que pour les produits manufacturés, dont la hausse s'était un peu accélérée immédiatement après la dévaluation. D'août 1969 à juin 1970, l'augmentation paraît très modérée (elle ne dépasse pas 3,2 %). Cette modération relative, conforme aux prévisions, a été obtenue grâce à la politique des prix mise en oeuvre par les Pouvoirs publics immédiatement après la dévaluation ; elle tient aussi aux effets bénéfiques de la concurrence régnant dans certains secteurs à un moment où la demande se ralentissait nettement.

La croissance des prix des services a été importante, notamment à partir de janvier 1970, en raison de la hausse d'un certain nombre de tarifs publics. Les tarifs de la S.N.C.F., de la R.A.T.P., des P.T.T. ont été relevés au début de l'année. A elles seules, ces hausses ont entraîné une remontée de l'indice d'ensemble de 0,6 % entre décembre 1969 et mai 1970. De même, la hausse des honoraires médicaux le 1er mai a fait monter l'indice d'ensemble de 0,1 %. On remarquera toutefois que le glissement observé pour l'indice des services depuis la dévaluation (6,5 % en taux annuel) est tout à fait semblable à celui qu'on a constaté du début de 1965 à la fin du premier semestre de 1967, alors que la hausse de l'indice d'ensemble était légèrement inférieure à 3 % l'an.

En définitive, la vive croissance de l'indice des prix de détail vient surtout des hausses des produits alimentaires (6,6 % d'août 1969 à juin 1970). Une augmentation aussi forte s'explique notamment par les hausses survenues en amont et décrites plus haut : rattrapage des prix européens à la production, déséquilibre de certains marchés, hausse des cours des produits tropicaux.

La rapidité de la hausse des prix de détail est un phénomène qui dépasse largement le cadre français. Le tableau ci-dessous montre que du premier trimestre de 1969 au premier trimestre de 1970, la hausse des prix en France a été dépassée par celle observée aux Etats-Unis. Si on considère l'ensemble des six pays énumérés dans ce tableau - nos principaux partenaires commerciaux -, on voit que sur la même période leurs prix ont en moyenne

augmenté moins que les prix français, mais de un point seulement (4,6 % au lieu de 5,6 %) en dépit de la dévaluation du Franc. Sur une période plus récente, le premier semestre de 1970, les prix de l'ensemble des six pays se sont accélérés plus vite que les prix français puisque leur taux de croissance a comblé une partie de l'écart qui le séparait du taux français (5,9 % et 6,5 %, en taux annuels).

AUGMENTATION DES PRIX DE DETAIL en %

	ETATS- UNIS	ROYAUME- UNI	ALLEMAGNE (R.F.A)	PAYS-BAS	BELGIQUE	ITALIE	ENSEMBLE (1)	FRANCE
<u>1er trimestre 1970</u> <u>1er trimestre 1969</u>	6,2	5,0	3,5	3,4	4,3	4,8	4,6	5,6
<u>Juin 1970</u> <u>décembre 1969</u>	2,9	4,1	2,6	3,2	1,7	3,0(2)	2,9	3,2
(1) Pondéré suivant l'importance des exportations en produits manufacturés vers l'ensemble de l'O.C.D.E.								
(2) Taux d'augmentation de décembre 1969 à mai 1970 converti en taux semestriel.								

Indépendamment des facteurs de hausse internes, les prix français n'ont pu manquer de subir la contagion des accélérations affectant les économies voisines.

Dans la mesure où cet effet de contagion ne se ferait pas trop sentir, le ralentissement qui était prévu pour le printemps devrait avoir lieu au second semestre.

Dans le groupe des produits manufacturés, les prix des automobiles sont relevés d'environ 2 % et on peut s'attendre encore à un certain nombre de hausses, comme chaque année à la rentrée, sur les articles d'habillement et de librairie. Mais en raison de la détente actuelle des prix à la production, la hausse des prix de détail de l'ensemble des produits manufacturés pourrait être moindre au second semestre qu'au premier.

Les tarifs du gaz et de l'électricité ont déjà été relevés le 20 juillet.

On peut attendre aussi un ralentissement des prix des produits alimentaires et des services. En particulier, pour les fruits et légumes, la production tardive, mais abondante, devrait faire baisser les prix, anormalement élevés au début de l'été.

Pour les services, la croissance rapide des salaires devrait continuer à influencer sur les coûts des services privés. Mais aucune hausse des tarifs publics ne devrait avoir lieu au cours des prochains mois.

5 - L'augmentation des salaires a été importante au premier semestre 1970.

L'augmentation des salaires s'était accélérée tout au long de l'année 1969 et elle a été particulièrement rapide pendant le premier semestre 1970. Les taux de salaires ont augmenté de 5,4 % en six mois, ce qui est tout à fait exceptionnel. Depuis dix ans, exception faite des hausses qui ont suivi les accords de Grenelle, on n'avait jamais constaté d'augmentation supérieure à 4,7 % en six mois. Il faut remonter à 1957 et au début de 1958 pour trouver des augmentations plus fortes. Au total, du 1er juillet 1969 au 1er juillet 1970, les taux de salaires horaires des ouvriers suivis par le Ministère du Travail ont augmenté en moyenne de 10,2 %.

Cette augmentation a été générale puisqu'elle a dépassé 9 % dans la très grande majorité des branches.

Compte tenu des circonstances dans lesquelles elles ont été obtenues, ces augmentations, pour importantes qu'elles soient, ne sont pas surprenantes. En raison de la hausse des prix, plus rapide que les années précédentes, une progression du pouvoir d'achat au taux qu'on avait observé de 1962 à 1967 conduisait déjà à des augmentations nominales des salaires élevés : 9 % par an. Or les salariés bénéficiaient d'une position particulièrement favorable pour obtenir des augmentations puisqu'on constatait dans l'industrie une véritable pénurie de personnel jusqu'en mars 1970 et même encore au printemps pour certaines catégories.

Les offres d'emploi non satisfaites sont restées nombreuses (de l'ordre de 90.000 depuis fin 1969) alors qu'elles n'avaient jamais été plus de 60.000 au cours des dix dernières années. Il est vrai que l'augmentation du nombre des offres d'emploi en un an, de fin juin 1969 à fin juin 1970 (10.000 environ), semble pouvoir être imputée à une meilleure pénétration de l'Agence Nationale pour l'Emploi. La proportion d'industriels qui déclaraient ne pas pouvoir produire davantage faute de personnel a plafonné à son maximum de juin 1969 à mars 1970 et n'a fléchi que faiblement de mars à juin 1970.

Or l'importance de ce dernier facteur paraît considérable. La corrélation entre la proportion des entreprises empêchées de développer leur production par manque de personnel et la rapidité de l'augmentation des salaires est en effet très nette. Dans la mesure où l'on peut chiffrer la relation entre les deux, il semble que la pénurie de main-d'oeuvre puisse expliquer la majeure partie de l'accélération des salaires en 1969.

Le fait que ces goulots soient assez localisés et que les augmentations aient cependant un caractère général ne doit pas surprendre : la diffusion des hausses de salaires semble être un phénomène rapide, si bien qu'elles concernent à un degré égal secteurs en expansion et secteurs en difficulté. Si l'on compare en effet l'évolution des salaires tout au long des huit dernières années, d'après les enquêtes de conjoncture, dans les trois grands groupes d'industries produisant biens de consommation, biens intermédiaires et biens d'équipement, groupes dont les phases d'expansion ont été assez nettement décalées, on constate que l'évolution des salaires a pratiquement été identique dans les trois cas.

La relative facilité avec laquelle les salariés ont pu obtenir ces augmentations peut se constater au fait qu'il n'y a pas eu de conflits étendus ou prolongés. Le nombre de jours de travail perdus dans l'année par suite de grèves est resté en 1969 voisin de ce qu'il était les années précédentes et les résultats des premiers mois de l'année 1970 ne font apparaître aucun changement de tendance.

NOMBRE DE JOURS DE TRAVAIL PERDUS DANS L'ANNEE A LA SUITE DE GREVES  
(en milliers)

1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
2.604	1.896	6.000	2.496	984	2.520	4.200	700.000	2.220

La hausse des salaires devrait maintenant commencer à devenir un peu moins rapide. S'il ne faut pas attendre de grandes conséquences du ralentissement de la hausse des prix, l'atténuation progressive des tensions sur le marché de l'emploi devrait avoir des effets plus nets.

On a déjà constaté un ralentissement de l'embauche dans le courant du premier semestre et, en juin, les industriels étaient un peu moins nombreux qu'en mars à se plaindre du manque de personnel. Cette détente devrait s'accroître dans les prochains mois et contribuer ainsi à ramener la progression des salaires à des taux plus courants.

Cette normalisation ne se fera cependant que très progressivement. L'analyse des accords passés au début de l'année montrent qu'ils comportent fréquemment, outre les augmentations déjà accordées et constatées, une seconde augmentation prévue pour la rentrée et parfois une clause de garantie de pouvoir d'achat. La diminution du taux de croissance des salaires au second semestre de 1970 s'en trouvera limitée.

Il faut noter aussi que l'évolution des salaires à l'étranger n'est guère propice à un ralentissement. Sans exagérer les effets de contagion internationale dans le domaine des salaires, on peut cependant remarquer que l'accroissement des taux de salaires a été spécialement important dans les régions frontalières (Alsace, Lorraine, Franche-Comté) proches de l'Allemagne ou de la Suisse.

L'accélération de la hausse des salaires a été observée chez la plupart de nos partenaires commerciaux en 1969, surtout à l'automne.

GAINS HORAIRES DANS LES INDUSTRIES MANUFACTURIERES

Augmentation en %

	ETATS- UNIS	ROYAUME- UNI ★★	ALLEMAGNE (R. F. A)	PAYS-BAS ★	BELGIQUE	ITALIE ★	ENSEMBLE	FRANCE ★
<u>1er trimestre 1970</u> 1er trimestre 1969	5,5	9,6	12,7	8,7	10,1	22,1	12,7	9,4
★ <i>taux horaires et non gains horaires.</i> ★★ <i>gain hebdomadaire moyen.</i>								

Même si on excepte l'Italie, où par leur ampleur, les grèves de la fin de 1969 et les augmentations qui les ont suivies ne sont pas sans analogie avec ce qui s'est passé en France en mai et juin 1968, on constate que la plupart des augmentations ont été en un an voisines de 10 %. En pondérant les diverses augmentations par la part de chacun de ces pays dans nos exportations, on obtient une moyenne de 12,7 %, donc supérieure à l'augmentation correspondante des taux en France dans le même temps (et l'on sait qu'en France, taux et gains ont évolué parallèlement pendant cette période). Il est vrai que les salaires avaient augmenté beaucoup plus vite en France l'année précédente : de début 1968 à début 1970, l'augmentation totale des salaires a été de 5,4 % plus forte en France que dans les six pays cités plus haut.

### III - L'EVOLUTION CONTRASTEE DES ELEMENTS DE LA DEMANDE

---

La croissance de la demande globale s'est infléchie au cours de ces derniers mois, mais le phénomène important est la modification de sa structure qu'ont entraînée la dévaluation et le plan de redressement qui lui a été associé. Pour l'avenir, on doit s'attendre à un retour progressif à une évolution plus homogène.

#### 1 - La consommation des ménages, après la poussée entraînée par la dévaluation, n'a plus guère progressé et une reprise est probable, mais d'ampleur incertaine.

La consommation des ménages a vivement progressé, bien qu'irrégulièrement, de l'été 1968 à l'été 1969, à la suite des augmentations de salaires de mai 1968, de la persistance d'un climat inflationniste marqué et de certaines circonstances particulières (incertitudes politiques, réaction à la dévaluation). Au cours des neuf mois suivants, son évolution a été toute différente et frappe par sa faiblesse. Les achats de biens durables ont été particulièrement touchés : après leur niveau exceptionnellement élevé de l'été 1969, ils ont baissé pour retrouver au printemps dernier un volume comparable à celui des années 1966 et 1967.

Cette faiblesse de la consommation ne doit pas étonner outre mesure à un moment où la hausse des salaires est extrêmement rapide (1).

La progression des revenus des ménages est en effet moins rapide que celle de la masse des salaires versés par les entreprises industrielles et commerciales. Si celle-ci s'est faite sur la période récente au rythme très élevé de 12 % l'an, les autres catégories de ressources ont augmenté à un rythme plus modeste.

Par ailleurs, les disponibilités des ménages ont été sensiblement amputées par les mesures de restriction du crédit à la consommation prises fin août et légèrement assouplies fin janvier. Enfin la pression fiscale est restée particulièrement forte jusqu'à la période récente malgré les allègements consentis cette année sur l'I.R.P.P.

En outre le comportement des ménages correspond à un arbitrage nettement plus favorable à l'épargne qu'au cours de la période précédente. Depuis l'automne 1969, la poursuite d'une forte hausse des prix n'a pas entraîné d'achats de précaution, bien au contraire. Sensibles sans doute à la restauration de la confiance après plusieurs mois d'incertitude politique, conduits à la fois par les conditions de crédit très restrictives et les taux d'intérêt très élevés à attendre des conditions plus favorables pour acheter des biens durables ou des logements, les ménages se sont montrés disposés à placer leurs disponibilités sur le marché financier et à répondre aux incitations d'épargne dont ils étaient l'objet. Les émissions de valeurs mobilières se sont accrues de 40 % du premier semestre 1969 au premier semestre 1970. Les dépôts dans les caisses d'épargne ont aussi connu un essor exceptionnel à la fin de 1969, les plans d'épargne-logement un engouement immédiat. Mais sur ce dernier point toutefois il s'agit plus d'un glissement des liquidités vers les dépôts les plus rémunérés que d'un apport de capitaux nouveaux.

(1) Les éléments d'explication sont développés dans l'Annexe 1.

L'évolution de la consommation au deuxième semestre sera sans doute plus soutenue. Plusieurs facteurs jouent dans ce sens. Les impôts payés par les ménages seront relativement faibles à la fin de l'année : l'allègement fiscal jouera à plein sur le montant du solde de l'I.R.P.P. qui devrait être analogue, voire inférieur, à celui de l'année précédente. Les restrictions du crédit à la consommation, même sans relâchement, auront un effet plus faible, le montant des remboursements décroissant naturellement du fait de l'évolution du montant des prêts accordés depuis deux ans.

Par ailleurs la croissance des revenus des ménages ne devrait guère se ralentir en pouvoir d'achat : certes il est probable que la masse des salaires versés par les entreprises non financières augmentera moins vite ; un ralentissement progressif de la croissance du salaire horaire est attendu en liaison avec le desserrement progressif des tensions sur le marché du travail, et il faut compter avec une évolution peu dynamique de l'activité. Mais dans le même temps la croissance des autres revenus ne devrait pas s'infléchir et la hausse des prix se ralentirait.

Faut-il s'attendre dans ces conditions à une lente remontée de la consommation ne marquant pas de changement brusque avec l'évolution récente ou au contraire à une reprise rapide, particulièrement marquée pour les achats de biens durables ? L'enquête sur les intentions d'achats effectuée en janvier dernier conduisait à prévoir un changement de comportement au printemps. Celui-ci ne s'est pas produit, peut-être parce que la politique du crédit est restée restrictive. Il est loisible de penser que l'ampleur de la reprise dépendra en partie de la rigueur de cette politique. Le maintien d'une hausse des prix encore rapide introduit un élément d'incertitude évident. Le comportement des ménages peut à nouveau s'orienter vers la consommation si les conditions s'y prêtent.

La remontée de la consommation sera de toute façon rapidement transmise au stade industriel. Déjà, à la veille des vacances, les perspectives exprimées par les commerçants interrogés par l'I.N.S.E.E. étaient plus favorablement orientées que les mois précédents. Les signes d'une amélioration semblaient toutefois encore trop incertains, les stocks bien qu'en légère baisse restent élevés, pour que les commandes à l'industrie progressent de façon décisive. Mais à la rentrée des vacances une consolidation de cette reprise assurerait sa diffusion aux industries productrices. A moins d'une reprise rapide de la consommation, il est toutefois probable que la production de ces industries ne reprendra pas avant la fin de l'année, étant donné le niveau élevé des stocks à ce stade. Rappelons en effet que, très faibles au début de 1969, les stocks industriels n'ont cessé de se gonfler depuis lors et sont actuellement surabondants.



2 - Les échanges commerciaux, largement déficitaires il y a un an, sont redevenus équilibrés et devraient continuer d'évoluer favorablement (1).

A la veille de la dévaluation le taux de couverture des échanges avec l'étranger s'établissait à un niveau de l'ordre de 80 %. La progression des exportations industrielles était freinée par d'importants goulots de production, tandis que les importations étaient particulièrement fortes du fait des tensions intérieures et des anticipations défavorables à la monnaie nationale.

Un an après, la balance commerciale a retrouvé l'équilibre. La croissance des exportations a été très forte (leur niveau de mai-juin 1970 dépasse celui de mai-juin 1969 de 17 % en volume et de 32 % en valeur). Les raisons en sont multiples. La dévaluation a permis aux exportateurs de restaurer leurs marges bénéficiaires sans augmenter leurs prix en dollars à un moment où la hausse des prix mondiaux était forte. La haute conjoncture internationale, toujours dominée par de vives tensions inflationnistes a nourri une forte demande de l'étranger. Enfin le ralentissement de la demande intérieure a permis une réorientation de la production de certaines industries (de consommation notamment, exemple de la construction automobile) vers les marchés extérieurs.

Dans le même temps l'évolution des importations a été assez contrastée. La compétitivité des produits français sur le marché intérieur s'est très rapidement améliorée à la suite de l'importante hausse de prix des produits importés. Les ventes de l'étranger en France ont ainsi fortement diminué en volume à la fin de l'année dernière (le niveau de novembre-décembre 1969 est inférieur de 12 % à celui de mai-juin 1969). L'ampleur de la baisse a toutefois surpris. Si elle s'explique en partie par la compensation des achats spéculatifs du printemps et la paralysie de la production italienne, il est plus étonnant de constater un net repli des importations de biens d'équipement à un moment où la demande d'investissement était très vive en France. De fait les importations ont repris légèrement au début de 1970, plus nettement au printemps où elles ont retrouvé un niveau davantage en rapport avec l'activité intérieure et le renchérissement effectif depuis un an des produits étrangers. Certains facteurs paraissent toutefois avoir gonflé un peu exceptionnellement les résultats du printemps de sorte que la situation de la balance commerciale française est sans doute meilleure que ne l'indiquent les chiffres récents.

Ce redressement du commerce extérieur a eu un effet sensible sur l'activité de l'industrie. C'est ainsi qu'on peut évaluer à 3 % environ (2) l'augmentation de la production qui en a résulté dans les industries produisant des biens intermédiaires et biens de consommation.

En ce qui concerne l'avenir, une modération de la croissance des exportations au cours des prochains mois semble désormais probable, mais la prévision de son ampleur demeure difficile.

(1) Pour l'analyse détaillée du passé, on se reportera à l'Annexe 2.

(2) Voir l'Annexe 3.

La progression des importations américaines restera sans doute modérée au second semestre 1970, même si les tendances à la reprise se confirmaient. Celles de la Grande-Bretagne devraient, d'après les prévisions actuelles, rester également modérées. Pour les pays de la Communauté (la moitié environ de nos échanges a lieu avec ces pays), un ralentissement progressif des importations est probable, dans la mesure où l'adaptation de l'offre à la demande semble devoir s'effectuer progressivement. Dans l'hypothèse supplémentaire d'une croissance de nos parts de marché chez nos principaux clients voisine de celle constatée de 1964 à 1968, la progression des exportations françaises atteindrait 10 % environ en taux annuel au cours du second semestre.

Ce taux pourrait être dépassé : la poursuite de la détente intérieure continuera d'inciter les producteurs à se tourner vers les marchés extérieurs où leur position concurrentielle reste excellente. A terme l'importance des investissements réalisés dans les industries exportatrices en 1969 et 1970 devrait garantir au delà des augmentations de capacité de production une plus large orientation de l'appareil productif français vers la demande étrangère.

Par ailleurs la progression des importations devrait rester modérée, l'accélération enregistrée au printemps ne paraissant pas devoir se prolonger. D'une part le ralentissement de la hausse des prix à l'importation déjà amorcé depuis le début de l'année devrait s'accentuer. D'autre part la poursuite attendue du desserrement des tensions dans l'appareil productif devrait entraîner un infléchissement de la croissance des importations de demi-produits. Néanmoins, dans le secteur des biens d'équipement l'offre restera sans doute insuffisante, et, compte tenu des échéances de livraison de fin d'année liées à la loi sur l'avoir fiscal, la progression des importations restera vive au second semestre. Enfin il faut également compter sur une progression des importations de produits agricoles et de biens de consommation en liaison avec l'évolution de la demande intérieure.

De ce fait le taux de couverture des échanges hors zone franc continuerait de s'améliorer, mais moins rapidement.

### 3 - Les investissements progressent à un rythme soutenu dans l'ensemble, très inégal suivant les secteurs.

Comme cela a déjà été le cas en 1969, les investissements, et particulièrement les investissements productifs privés, constituent une des composantes les plus vigoureuses de la demande. En effet, si les investissements des entreprises publiques, comme ceux des administrations, restent modérés, ceux des entreprises industrielles privées continuent à croître à une allure exceptionnelle.

Dans le secteur public, les mesures de redressement se sont traduites de façon très différente suivant les entreprises et leurs investissements connaissent des évolutions très diverses ; les investissements des P et T augmentent par exemple de 20 % de 1969 à 1970, alors que ceux de l'E.D.F. et, d'une façon générale, ceux qui sont financés par le F.D.E.S. diminuent. Dans l'ensemble, les investissements des entreprises publiques ont une évolution nettement différente de ceux des entreprises privées. Si l'on excepte, parmi les entreprises publiques, les Offices d'H.L.M., sur lesquels on

reviendra à propos de la construction de logements, et les entreprises industrielles du secteur concurrentiel (essentiellement Renault et certaines entreprises du pétrole et de l'aéronautique) qui ont le même comportement que les entreprises privées, on constate que les entreprises restantes n'augmentent que faiblement leurs dépenses ; celles-ci passent de 24,0 milliards en 1969 à 25,2 en 1970 ; compte tenu de la hausse des prix, voisine de 6 %, ces investissements, qui représentent environ le cinquième des investissements productifs de l'ensemble des entreprises, diminueraient légèrement en volume d'une année à l'autre, la réduction étant de l'ordre de 1 %.

Les investissements des administrations (23,6 milliards en 1969) seraient en légère croissance : en volume, de 1969 à 1970, ils augmenteraient de 6 % (contre 11 % en moyenne depuis 1960, mais 2,8 % et 3,4 % pour les deux années précédentes).

Ces évolutions contrastent nettement avec celle que permet de prévoir l'enquête de l'I.N.S.E.E. sur les investissements industriels. Cette enquête, qui permet de suivre l'évolution des investissements de l'ensemble de l'industrie, à l'exception du bâtiment, des travaux publics, et des entreprises publiques du secteur non concurrentiel, amène à attendre pour 1970 une progression des investissements, par rapport à 1969, de 26 % en valeur et 20 % en volume.

Dans les autres entreprises privées (appartenant aux secteurs du bâtiment, des transports, services, commerces ou de l'agriculture) sur lesquelles on ne dispose pas d'informations directes, on est conduit à retenir une estimation beaucoup plus faible que pour l'industrie, correspondant à une progression de 5 % en volume.

Au total, compte tenu du poids très important de l'industrie, qui effectue plus du tiers des investissements productifs, ceux-ci devraient augmenter en volume de près de 9 % par rapport à 1969. Ce taux lui-même n'a rien d'exceptionnel, puisqu'il représente sensiblement la croissance moyenne des investissements productifs depuis dix ans. Le caractère exceptionnel de la demande d'investissement consiste moins dans son montant que dans sa répartition.

Les indications données plus haut montrent bien en effet les grandes différences qui existent d'un secteur à l'autre. Or les différents secteurs ne font pas du tout le même genre d'investissement. C'est ainsi que, pour prendre deux cas extrêmes, l'industrie adresse sensiblement 80 % de ses commandes d'investissement aux industries mécaniques et électriques, et 20 % aux entreprises de bâtiment et travaux publics. Ces proportions sont à peu près inversées pour les investissements des administrations, qui concernent pour 80 % le bâtiment et les travaux publics. Pour les entreprises publiques et les autres entreprises privées, il semble qu'on ait des pourcentages intermédiaires.

Dans ces conditions, l'évolution des investissements, telle qu'elle a été vue plus haut, se traduit simultanément par une demande en très forte croissance pour les industries mécaniques et électriques et par une croissance très modérée pour le bâtiment et les travaux publics. Le déblocage d'une partie du Fonds d'Action Conjoncturelle décidé en juillet, correspondant essentiellement à de nouveaux travaux pour ces derniers, apparaît

ainsi comme une correction d'un élément de déséquilibre et non comme le renforcement d'une demande qui par certains côtés, eu égard à l'insuffisance des capacités de production, pourrait paraître excessive.

En ce qui concerne les investissements de l'industrie, dont la progression très rapide à un caractère exceptionnel, il faut remarquer que cette progression dépasse largement le cadre de l'année : déjà les investissements de 1969 avaient été très supérieurs à ceux de 1968 (de 23 % en volume) et, d'après les premières indications fournies par les industriels en juin 1970 sur leurs investissements de 1971, cette croissance devrait se prolonger, à un rythme à peine ralenti, en 1971. Au total, en trois ans, la croissance des investissements dans le champ de l'enquête serait d'environ 60 % en volume. Il faut remonter à la période 1959-1962 pour trouver des chiffres comparables : en trois ans, les investissements avaient alors augmenté de 52 % en volume pour le même champ.

En raison de la concentration des commandes sur un secteur précis de l'industrie, cette très forte progression pose d'ailleurs des problèmes de production. Il avait déjà été possible de constater à la fin de l'année dernière un certain nombre de reports de livraisons, les producteurs n'étant pas capables de livrer dans les délais prévus tous les matériels qui leur avaient été commandés. Ce phénomène pourrait se poursuivre et contribuer à étaler dans le temps des programmes trop importants et, dans une certaine mesure également, encourager les investisseurs à se tourner vers l'étranger afin de bénéficier éventuellement de délais de livraisons moins longs.

Pour obtenir de pareils taux, il faut évidemment que la progression ait concerné l'ensemble des entreprises. Elles l'ont cependant été à des degrés divers et on peut distinguer des différences très nettes suivant les catégories d'entreprises. Contrairement à ce que pourraient faire penser les évolutions très différentes de la production dans ces groupes d'industries, on ne note pas de grande différence entre les entreprises suivant qu'elles produisent biens de consommation, biens intermédiaires ou biens d'équipement. La croissance des investissements est à peu près parallèle dans les trois cas, encore que les industries produisant des biens de consommation envisagent de réduire sensiblement leurs commandes au second semestre de 1970, mais sans que le montant de leurs dépenses en soit très affecté.

Les différences essentielles tiennent à la taille des entreprises et à leur caractère plus ou moins exportateur, les deux critères étant d'ailleurs liés (d'une façon générale, les grosses entreprises exportent une part plus importante de leur production que les petites).

Les résultats des enquêtes de l'I.N.S.E.E. montrent habituellement une légère différence entre les augmentations des investissements d'une année sur l'autre, suivant la taille des entreprises : les entreprises de plus de 500 salariés semblent augmenter leurs investissements un peu plus rapidement que les autres.

Quoi qu'il en soit, alors que l'écart était jusqu'ici en moyenne de deux ou trois points, ces projets actuels des industriels indiqueraient une différence de 16 points entre le taux de progression des investissements, selon que les entreprises ont plus de 500 salariés ou moins de 100. Les premières indications données en juin sur les investissements de 1971 montrent que l'écart entre les deux progressions devrait se maintenir.

Evolution des investissements d'une année sur l'autre  
d'après les réponses des industriels aux enquêtes de conjoncture (1)  
(indices de base 100 l'année précédente)

	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971
Entreprises occupant :								
- moins de 100 salariés .....	98	95	97	101	100	119	100	86
- de 100 à 500 " .....	108	95	109	104	98	118	107	92
- plus de 500 " .....	108	99	107	105	95	121	116	99
(sauf très gros investisseurs)								
Très gros investisseurs .....	102	110	116	110	87	132	155	110

Mais surtout, la différence apparaît particulièrement nette si on classe les secteurs suivant leur ouverture sur l'extérieur. On peut ainsi considérer deux groupes. Le premier, composé de la production des métaux, des industries mécaniques et électriques (à l'exception de la première transformation des métaux), de la chimie et du textile, est nettement plus exportateur que le second qui comprend les autres secteurs.

Evolution des investissements d'une année sur l'autre  
d'après les réponses (1) des industriels aux enquêtes de conjoncture

	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971
Industries fortement exporta- trices .....	101	97	108	111	94	118	132	108
Autres industries .....	97	101	112	101	99	118	106	97

On constate nettement qu'après avoir suivi des évolutions à peu près semblables, les investissements ont des croissances très différentes à partir de 1970. Cette divergence est sans doute une conséquence de la dévaluation qui a ouvert des débouchés nouveaux à ces industries.

La construction de logements est restée relativement active, bien que des irrégularités dans les mises en chantier aient pu localement créer des difficultés à certaines entreprises du bâtiment. Un grand nombre (500.000) de logements ont en effet été commencés en 1969, et la poursuite des travaux correspondants assurait le plus souvent un bon niveau d'activité aux entreprises. Un à-coup dans les mises en chantier a été cependant enregistré au cours du premier trimestre : au ralentissement du secteur privé, qui faisait suite à la disparition de la demande spéculative, sont venus s'ajouter temporairement les conséquences de diverses mesures administratives (2). C'est ainsi que les mises en chantier d'H.L.M. ont été au premier trimestre 1970 de 33 % inférieures à celles du premier trimestre 1969.

(1) Ces réponses ne sont corrigées ni des biais caractéristiques de l'enquête, ni, pour les années 1970 et 1971, de la sous-estimation systématique des prévisions.

(2) Voir l'Annexe 4 sur la construction de logements.

Au total, les logements commencés n'ont représenté au premier trimestre que 86 % de ce qu'ils avaient été un an plus tôt.

Dès le second trimestre, cependant, ce retard commençait à se résorber, et sur l'ensemble de l'année, le nombre de logements commencés ne devrait être que peu inférieur à celui de 1969, par exemple de l'ordre de 475.000, donc nettement supérieur à ceux des années précédentes.

## CONCLUSION

---

La situation de l'économie française à la fin de l'été présente des aspects contrastés.

Incontestablement la dévaluation opérée pourtant dans des conditions difficiles est un succès. Le franc n'est plus discuté sur les places étrangères, les dettes à court terme ont été épongées, les réserves de changes se sont accrues, l'équilibre de la balance commerciale s'est trouvé restauré. Ce succès a été obtenu par le jeu d'une politique économique adaptée assurant d'une part une croissance limitée de la masse monétaire et le rétablissement de l'équilibre budgétaire, fournissant d'autre part le cadre approprié à un comportement des ménages favorable à l'épargne. Mais on doit constater que l'inflation n'est pas pleinement maîtrisée. La demande globale s'est progressivement ralentie mais sans pour l'instant influencer sensiblement sur l'évolution des prix et des salaires ou entraîner une modération des intentions d'investir. La conjoncture française ne peut il est vrai être isolée du contexte international où dominent encore les tensions inflationnistes, et dans une certaine mesure, on peut considérer comme un succès relatif que depuis un an malgré la dévaluation les prix français n'aient pas progressé plus vite que ceux des grands pays industriels. Par ailleurs si le boom d'investissements enregistré depuis deux ans peut laisser craindre un suréquipement momentané dans certains secteurs son orientation est relativement saine, puisque ce sont les industries à vocation exportatrice qui investissent le plus.

Au second semestre vont jouer dans des sens opposés divers facteurs dont la pondération s'avère délicate. Tout d'abord le ralentissement prévisible de la conjoncture de nos principaux clients devrait entraîner une modération progressive de la croissance des exportations. Par ailleurs la très importante formation de stocks opérée depuis un an paraît toucher à sa fin. En sens inverse on s'attend à une reprise de la consommation des ménages dont l'ampleur, dépend notamment de la réaction des ménages à la poursuite plus longtemps que prévu d'une hausse rapide des prix ; le plus probable est une remontée progressive qui soutiendra la conjoncture des industries de consommation. Enfin grâce à l'assouplissement apporté fin juin aux restrictions de crédit, à l'accélération des paiements par l'administration et au déblocage partiel du Fonds d'action conjoncturelle les difficultés de trésorerie des entreprises devraient s'atténuer.

Le plus vraisemblable est que la croissance de la production se poursuive d'ici la fin de l'année à un rythme relativement lent, l'hétérogénéité des situations sectorielles tendant à se réduire. L'activité de la main-d'oeuvre fléchira légèrement malgré la poursuite d'un certain courant d'embauche, en même temps que s'atténueront, sauf dans les industries d'équipement où la demande restera active, les fortes tensions qui se manifestent encore dans l'appareil productif. La croissance des prix de détail se ralentira progressivement. La progression des importations restera modérée et le solde commercial continuera à s'améliorer.

La consolidation des résultats acquis après la dévaluation impliquant le retour à des évolutions de prix et de salaires plus supportables pour l'économie, en même temps que le maintien du dynamisme de l'expansion, l'influence de l'environnement international sera une fois de plus très grande dans le franchissement de cette nouvelle étape.

*Rédaction terminée le 27 août 1970*